

# Critiquer Netanyahou? Plus qu'un droit, un devoir!



LA CHRONIQUE DE FRANCIS WURTZ (\*)

(février 2018)

Il y a quelques jours, la presse faisait état d'un rapport confidentiel adressé au Conseil européen par l'ensemble des chefs de mission diplomatique des pays de l'UE à Jérusalem-Est et à Ramallah. Dressant un véritable réquisitoire contre « la politique israélienne déjà ancienne de marginalisation économique, politique et sociale des Palestiniens à Jérusalem », ce document rappelait fort justement que « la question du futur statut de la ville est au coeur du processus de paix au Moyen Orient (et qu') aussi longtemps que cette question ne sera pas résolue, il sera impossible d'espérer une paix durable fondée sur la solution à deux États ».

Or, soulignaient les diplomates européens, les gouvernements israéliens conduisent, depuis 1967, à Jérusalem, une politique de « déportation silencieuse » en révoquant par milliers les permis d'habitants palestiniens afin d'y garantir une « majorité juive substantielle » et exercent depuis une quinzaine d'années « une répression constante sur l'organisation d'une vie politique palestinienne à JérusalemEst ». Les chefs de mission diplomatique préconisaient en conséquence un certain nombre d'initiatives européennes, parmi lesquelles des mesures plus efficaces pour distinguer « les produits des colonies » des produits israéliens, et, plus généralement, des territoires occupés du territoire israélien internationalement reconnu. Ils appelaient aussi les gouvernements européens à soutenir les « défenseurs des droits de l'homme à Jérusalem-Est » dont ils saluaient « la non-violence et un fort sens de la solidarité » et à sanctionner les « colons violents » désirant se rendre dans un pays de l'UE. Merci à nos diplomates pour leur rigueur et leur esprit de responsabilité !

Question : sont-ils, pour avoir rédigé ce rapport, tout comme les directeurs d'un certain nombre de journaux de gauche ou de droite, pour avoir consacré une large place à ce texte initialement confidentiel, qualifiables d'antisémites ? Absurde ! Critiquer la politique du gouvernement israélien sur la base des résolutions des Nations unies ! est un droit fondamental dont l'exercice n'a évidemment rien à voir avec le grave délit que représente le racisme, anti-juif en l'occurrence ! Assimiler l'un à l'autre relève d'une manipulation outrageante ! C'est pourtant ce type de procès en sorcellerie que subit depuis de longues années le fondateur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), Pascal Boniface. Le livre qu'il vient de consacrer à l'évocation de ce harcèlement hallucinant laisse pantois : de la diffamation destinée à porter atteinte à l'honneur de sa personne à la tentative de « couler » le centre de recherches qu'il dirige, et de l'insulte publique jusqu'à la menace de mort anonyme, Pascal Boniface paie au prix fort son positionnement courageux sur le conflit

du Proche-Orient (1). J'ai dit que la critique de la politique de Netanyahou relevait d'un droit fondamental. En réalité, plus qu'un droit, c'est un devoir ! Un devoir auquel les dirigeants européens se sont délibérément soustraits alors même que leurs propres diplomates les alertent en fait annuellement depuis 2005 (!) sur la stratégie de torpillage de toute perspective de création d'un État palestinien. Ne les imitons pas. Réagissons ! C'est le sens de notre solidarité avec Pascal Boniface aujourd'hui.

(\*) Député honoraire du Parlement européen.

(1) Voir : « Antisémitisme », de Pascal Boniface, préface de Michel Wieviorka. Max Milo Éditions.

**PASCAL BONIFACE, ANTISÉMITES ? ABSURDE ! LE CHERCHEUR, MENACÉ DE MORT, PAIE AU PRIX FORT SON POSITIONNEMENT COURAGEUX SUR ISRAËL.**

